

NAO 2026 :

Résultat des négociations

Les élus CGT ont été les seuls à défendre et argumenter leurs demandes !

Notre travail n'aura pas été vain, nos arguments ont porté et nous avons réussi à faire bouger les lignes en faveur des salariés !

Augmentation Générale : + 1,5 % au 1^{er} mars (30 €)

Aération de la grille des salaires : 👉 👉 👉

Coef	Mini Actuel	Mini 2026
170	2 085,45 €	2 140,00 €
185	2 085,45 €	2 170,00 €
190	2 085,45 €	2 200,00 €

Prime de Panier : revalorisée de 1,30 € à 1,60 € (7 € / mois)

Bien mais insuffisant ! Elle ne paye même pas le sandwich LDC vendu dans la machine

Augmentation du Coefficient du garçon de salle :

- **La direction a accepté seulement pour ceux qui font le transfert.** *(nombre de salariés concernés très limité) Ces salariés passeront au coefficient 155 du poste "Gestionnaire frigo / Transfert"*
- Les garçons de salle qui font tous les postes et les envois n'auront pas de revalorisation de leur coefficient. *(Si vous êtes mécontents de cette différence de traitement entre salariés, vous pourrez aller remercier les élus CFDT qui ont largement soutenu cette position de la direction)*

Augmentation pour les chauffeurs ramasse : + 35 € / mois

- Sur la grille des salaires ou sur le salaire des chauffeurs ?
- Avant ou après l'aération de la grille ?

Rien n'est précisé dans l'accord, la direction fera donc comme elle veut

Augmentation de la prime d'accrochage :

- **Revalorisée de 2 € à 2,30 € par jour, ou 1,15 € par demi-journée**

Prime d'ancienneté : les 0,5 % d'augmentation et le % supplémentaire n'ont pas été acceptés !

- La Direction a dit que cela trouvait pleinement sa place dans un accord d'aménagement de fin de carrière et va convoquer les Syndicats pour négocier en septembre.

=> Nos demandes tiennent toujours et nous les défendrons à nouveau le moment venu 😊

Intéressement : Il y aura une réunion de négociation pour négocier un avenant à l'accord Intéressement pour donner un supplément d'Intéressement de 450 €.

👉 La CGT signera cet avenant Intéressement. *Cela ne peut pas faire partie des NAO car l'Intéressement et la Participation ne font pas du salaire, mais des primes aléatoires et variables.*

Pourquoi la CGT n'a pas signé l'accord NAO 2026 ?

Certes, nous avons fait bouger les lignes et obtenu des avancées, mais la direction fait une différence entre les garçons de salle et refuse les + 0,5 % sur la Prime d'ancienneté (30 000 €)

L'année dernière, alors que l'entreprise LDC Bourgogne était déficitaire, les 10 plus gros salaire ont bénéficié d'une augmentation de 145 000 € (soit 1 450 € / personne)

Le groupe a accordé les + 0,5 % sur la Prime d'ancienneté dans d'autres sites, dont le site d'Arrivé. C'est un site que les salariés de LDC ont largement aidé site lors de la grippe aviaire. Voilà le remerciement de la direction !

Nous avons obtenu moins que d'autres entreprises du groupe. Si les syndicats avaient été unis et fermes, nous aurions pu l'obtenir aussi pour les salariés notre entreprise LDC Bourgogne.